

ECCAIRS2

INTERESSE PRESIDENTS, DT, CHEFS PILOTES et PILOTES

Contexte:

ECCAIRS (European Coordination center for Accident Incident Reporting Systems) est désormais l'outil officiel pour collecter, analyser et partager les événements de sécurité d'aviation civile, en lieu et place du CRESAG. Les comptes-rendus d'évènements sont envoyés à l'Autorité exclusivement en ligne au choix :

1. saisie des informations en ligne, ou
2. chargement de formulaires pdf (remplaçants des CRESAG).

Mise en oeuvre :

Ce lien indique le guide d'utilisation d'ECCAIRS2 :

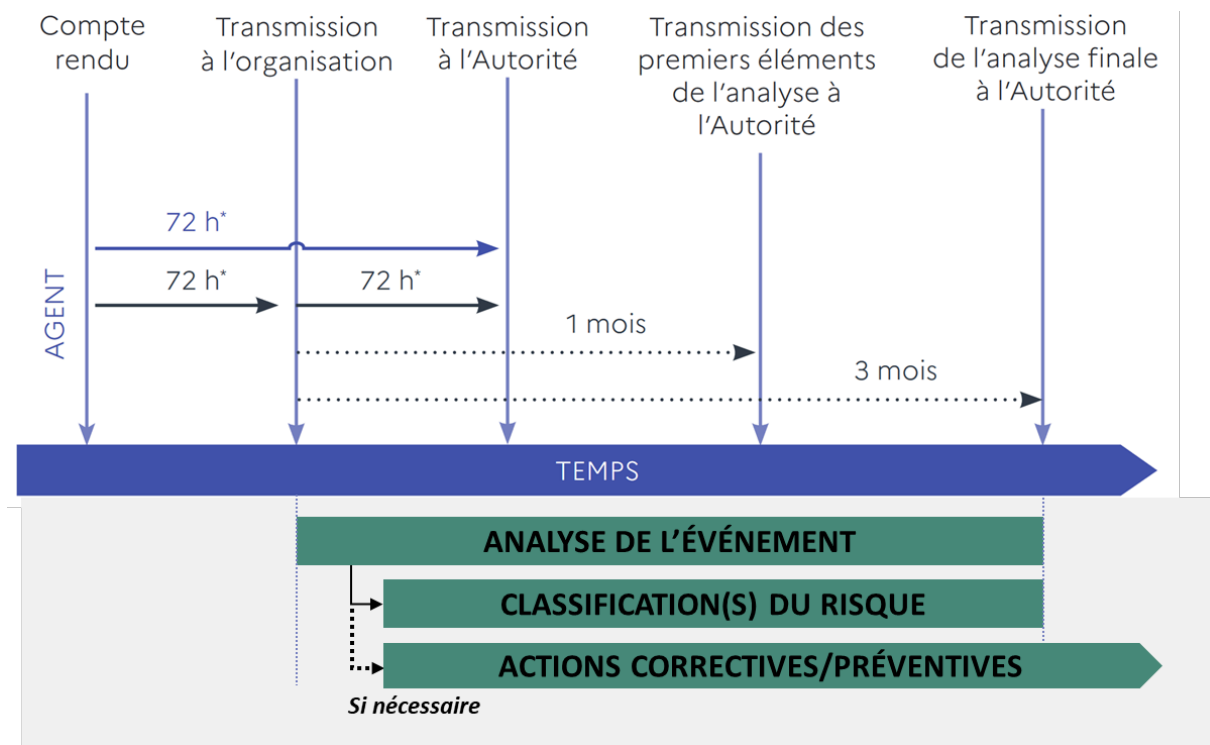
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_E2_Organisations.pdf

Le lien du tutoriel d'utilisation d'ECCAIRS2 :

<https://www.securitedesvols.aero/actualites/eccaIRS2-le-webinaire>

Considérations de conformité :

Les comptes rendus d'évènement doivent être traités par l'exploitant dans des délais précisés dans le règlement EASA 376/2014, selon le schéma simplifié ci-dessous :



Recommandations :

Les Centres de parachutisme doivent créer un compte ECCAIRS2 afin de rendre compte de tout évènement lié à la sécurité de leur exploitation, en lieu et place du CRESAG, et modifier leur check list NCO en ce sens.

CONFORMITE